

Décembre 2006. Vénéralat ; textes-sources

L'hiver approche et les loges françaises ont procédé à la succession ou à la reconduction de leur vénérable maître. C'est l'occasion de rappeler que le vénéralat, outre une charge lourde mais honorable, est aussi un degré de connaissances spirituelles et initiatiques de haute tradition.

En effet, selon les anciens usages, les vénérables maîtres devraient être installés, c'est-à-dire recevoir une légende, des signes, atouchements et mots, et une bénédiction, le tout encadré par une ouverture et une cloture rituelles de conseil, de loge ou de chapitre. Le degré de Maître Maçon s'étant généralisé dans les années 1750, l'habitude naquit vite, dans une bonne moitié nord de l'Angleterre, d'installer les vénérables maîtres. À partir de 1753, la Grande Loge des Ancients reprocha aux Moderns, entre autres griefs, d'ignorer ou d'avoir renoncé à l'installation des maîtres de loges. Cette installation était d'ailleurs une condition *sine qua non* pour accéder à l'ordre de *Royal Arch*. Dans les années 1800, le degré de *Master Passed the Chair* ou *Installed Master* était conféré à tout vénérable maître élu chez les Ancients d'Angleterre et dans l'essentiel des loges en Écosse, en Irlande et en Amérique du Nord. À l'issue de l'*Union Act* de 1813, l'installation fut conservée en Angleterre par la Grande Loge réunissant les Ancients et les Moderns sous la forme d'une cérémonie secrète qui deviendra facultative pour l'accès à l'Arche Royale. Idem pour l'Irlande.

La Grande Loge d'Écosse posséda bientôt statutairement 5 degrés, le dernier étant le degré d'installation, dont il exista dans la première moitié du XIX^e siècle deux versions très différentes, dont la nord-anglaise. L'une des deux demeura, jusqu'en 1871, le degré de substitution conféré au futur *Royal Arch Mason*. Ce 5^e degré virtuel disparut ensuite en Écosse en même temps que l'obligation d'être installé pour aller à l'Arche royale, comme en Angleterre. Il devint, à cette époque et définitivement, la « cérémonie secrète » habilitant un président de chapitre d'Arche en Écosse à conférer le degré de Marque, et l'aptitude à gouverner une loge de Marque en Angleterre.

Jadis en France ?

La Franc-maçonnerie ayant traversé la manche pour la France avant l'existence de l'installation en Grande-bretagne, l'installation y était pour ainsi dire inconnue jusqu'au XX^e siècle dans sa principale mouture britannique. Pour autant, l'idée qu'un degré initiatique était nécessaire et qualifiant pour un vénérable élu s'était quand même imposée assez tôt. La pratique était cependant différente et n'est vraiment née que dans deux rites typiquement écrits en France.

Au Rite Écossais Rectifié, on considère encore dans certaines obédiences, comme aux origines, que la possession du grade de Maître Écossais de Saint-André constitue l'installation initiatique du vénérable et qualifie donc un maître maçon pour gouverner une loge bleue.

Au Rite Français (traditionnel), le raisonnement était le même mais se rapportait au grade de Chevalier d'Orient (6^e grade ou 3^e ordre).

Au Rite Écossais Ancien & Accepté, il n'est point d'autre trace de cérémonie spécifique qu'un *Past Master* des tuileurs français du début du XIX^e siècle, notamment Vuillaume. Il est plus vraisemblable que le 20^e degré du Rite eût tenu lieu de degré qualifiant, dans le même esprit que le RÉR ou le RF évoqués ci-dessus. Dans la première hypothèse, il n'est aucune preuve que l'installation secrète fut réellement pratiquée dans aucune loge française il y a deux siècles. Selon la seconde, si la disposition a peut-être bien existé, rien ne permet d'affirmer qu'elle a survécu au Premier Empire.

Aujourd'hui dans le monde anglo-saxon ?

En Amérique du Nord, surtout aux USA, les formes d'installation cérémonielle des *Right Worshipful Masters* tombent en désuétude. En Angleterre, malgré la réticence des cadres de la Grande Loge unie, de nombreuses loges, surtout au Nord, continuent de pratiquer une cérémonie longue et complète, comportant encore parfois une ouverture et une cloture rituelles. C'est à peu près la même chose en Irlande. En Écosse, l'ouverture et la cloture ont été supprimées aussi mais de nombreuses loges continuent de les pratiquer. La cérémonie écossaise est restée longue et très complète, et possède surtout la particularité d'une transmission plus personnelle de l'autorité du RWM à son successeur, on voit cela à certains détails... La Grande Loge d'Écosse ne considère plus le *Master Passed the Chair* comme un 5^e degré. Les pays du commonwealth adoptent des solutions ressortant d'une des trois influences britanniques, selon l'histoire de la constitution des grandes loges dans les ex-colonies ou protectorats.

Aujourd'hui en Europe et en France

En Europe, tout dépend des filiations et des attaches, soit à la franc-maçonnerie régulière, soit à la libérale. Dans l'ensemble du continent, sauf en France et en Belgique, la régulière domine nettement et les grandes loges pratiquent l'installation, à l'exception remarquable du Grand Orient des Pays-Bas, où on l'ignore totalement, et des pays nordiques qui pratiquent différemment.

En France, elle est pratiquée sous forme longue ou courte à la GLNF, selon le Rite. On la trouve sous une forme longue à la GLTSO et selon une version un peu différente, due entre autres à Robert Ambelain, dans différentes obédiences de Memphis-Misraïm.

La Grande Loge de France a abrogé l'installation depuis une quarantaine d'années, et les autres grandes obédiences ne la pratiquent pas depuis l'origine, ou cela est anecdotique.

Et alors ?

Il est peut-être bon de suggérer ces quelques points :

– Une cérémonie longue qui comprend de nombreuses séquences sur les prérogatives, les responsabilités et les pièges du vénéralat n'est pas inutile.

– L'existence d'une telle cérémonie, même dans l'indigente version anglaise courte de 1823 *et seq.*, a l'avantage, par la communauté des signes, de constituer une égrégore élémentaire des électeurs de l'Ordre. On recolle ici l'initiatique au fonctionnel.

– La préservation de la chaire secrète complète, est un rappel sans ambiguïté aux fondements spirituels de la maçonnerie : le psaume 137, les chapitre IX et/ou X du Livre des Rois, qui devraient toujours être lus lors d'une installation, donnent toute la puissance, la dérision et le paradoxe du pouvoir en même temps que la lumière de toute une quête.

– La sauvegarde des versions longues (de type ancien York, écossais ou dite *extended working*) qui sont très pédagogiques permettrait au moins aux vénérables de saisir le sens des mots, signes et atouchements qui, en version anglaise courte, ne sont que des simagrées inutiles.

– L'exercice de la charge suprême de la loge ne doit être ni désacralisé (ce qu'évite la cérémonie secrète), ni surestimé (comme le rappelle la cérémonie...), pour favoriser une conduite saine des travaux.

Voilà qui, j'en suis sûr, appellera des commentaires de la part de ceux qui auront eu le courage d'arriver jusqu'à ces lignes.

Lectures fondamentales

En rappelant encore que sans la connaissance de ses origines, un groupe n'est qu'appelé à perdre ses objectifs et idéaux, deux livres sortis le mois dernier s'imposent comme fondamentaux. En effet, Georges Lamoine, déjà mainte fois cité ici, nous donne une traduction impeccable des *Illustrations* de William Preston (Dervy), véritable et essentiel inspirateur de ce qu'est devenue la maçonnerie anglaise (dans ce qui lui reste de bien...) à partir de l'acte d'union de 1813.

Philippe Langlet livre, lui, une traduction implacable et presque parfaite des vrais *Textes fondateurs de la franc-maçonnerie* (Dervy). ils sont présentés en deux langues. La traduction des *Schaw*, des *Sinclair* ou des quatre *Earlies* écossais relève du tour de force (car ce n'est pas de l'anglais, c'est, comment dire...) et nous ramène en outre à cette vérité : *les Anglais n'inventèrent pas la franc-maçonnerie, les bourgeois non plus.*

Bonne lecture, donc.